

de soixante-quatorze ans, et Jean de Saint-Père, son gendre, âgé de trente-neuf. Ils furent inhumés le même jour, et tous trois dans le même sépulchre. Saint-Père laissait deux enfants : un fils, qui mourut en bas âge, et une fille, Agathe de Saint-Père, âgée d'environ un an, dont nous aurons plusieurs fois occasion de parler dans la suite. “ Cette perfide rature nous fut bien fâcheuse, dit M. Dollier de Casson ; car il est difficile de recouvrer des hommes tels que ceux que nous perdîmes, et il est bien affligeant de voir périr, par de si infâmes trahisons, les meilleurs habitants qu'on ait, surtout Jean de Saint-Père, d'un esprit vif, d'une piété sincère et d'un jugement aussi excellent qu'on en ait eu ici.”

II.

La tête de Saint-Père reproche aux Iroquois leur perfidie.

Aussitôt après cette noire action, les assassins prirent la fuite ; mais si personne ne put alors venger sur eux cette mort si cruelle, le Ciel sembla la leur reprocher par un prodige sensible, proportionné à la grossièreté de leurs esprits et très-propre à les frapper. “ Ce que j'avance, dit M. Dollier, est un dire commun, qui prend son origine dans les récits de ces mêmes assassins. Ils ont assuré que la tête de Saint-Père, qu'ils avaient coupée et qu'ils emportaient avec eux, leur fit quantité de reproches : qu'elle leur disait en fort bon iroquois, quoique, de son vivant, le défunt n'entendit pas cette langue : *Tu nous tués, tu nous fais mille cruautés ; tu veux anéantir les Français dans ce pays ; tu n'en viendras pas à bout. Vous avez beau faire, un jour nous serons vos maîtres et vous nous obéirez.* Les Iroquois disent que cette voix se faisait entendre de temps en temps, le jour et la nuit ; qu'ils en étaient importunés et effrayés ; et que, pour l'empêcher de se faire ouïr, ils mettaient la tête du défunt tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre ; que même ils la couvraient en mettant quelque chose dessus, sans rien gagner pour cela ; qu'enfin ils écorchèrent la tête et en jetèrent le crâne de dépit, pour se délivrer de ses reproches, et que néanmoins ils ne cessaient pas d'entendre encore la voix du côté où ils mettaient la chevelure. J'ai appris ceci de personnes dignes de foi, entre lesquelles je puis dire que la dernière qui m'en a parlé, et qui assure l'avoir ouï de la propre bouche de ces barbares, est un homme d'une probité très-avérée, et qui comprend aussi bien l'iroquois que je puis entendre le français. Cela étant, j'ai cru devoir rapporter la chose avec ingénuité, et j'estimerais être répréhensible si je la laissais dans l'obscurité du silence. “ La Sœur Bourgeoys, qui était alors à Villemarie, rapporte le même prodige : “ Les sauvages, dit-elle, ayant emporté la tête de Saint-Père pour avoir sa belle chevelure, on rapporta, peu de jours après, que cette tête leur parlait. M. Cuillerier, qui, ayant été pris, était dans leur